

Résolution sur la situation politique grave en Guinée-Bissau après le coup d'État du 26 novembre

2025/3027(RSP) - 18/12/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 535 voix pour, 0 contre et 42 abstentions, une résolution sur la situation politique grave en Guinée-Bissau après le coup d'État du 26 novembre.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE, The Left.

Le 26 novembre 2025, un groupe militaire, dirigé par le général Horta N'Tam, a pris le pouvoir par la force, interrompant illégalement le processus électoral à la veille de l'annonce officielle des résultats des élections. Les liens entre le meneur du coup d'État et le président sortant, M. Embaló, ont donné lieu à de graves allégations selon lesquelles le coup d'État aurait été orchestré afin d'éviter une défaite électorale.

Alors que les manifestants ont demandé aux autorités de publier les résultats des élections, la junte militaire a sévèrement réprimé les libertés civiles et des violations des droits de l'homme ont été signalées à l'encontre de manifestants et de journalistes. Au moins 18 personnes ont été détenues arbitrairement, parmi lesquelles des agents du gouvernement, des magistrats et des responsables politiques de l'opposition.

Le Parlement a condamné sans équivoque la prise du pouvoir par l'armée le 26 novembre 2025 et l'interruption du processus électoral. Il a demandé le rétablissement immédiat de l'ordre constitutionnel et du processus électoral en Guinée-Bissau.

Les députés ont condamné fermement l'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité à l'encontre de la population. Ils demandent qu'une enquête indépendante soit menée sur les violations des droits de l'homme et que les responsables du coup d'État et des violations des droits de l'homme soient tenus de rendre des comptes. En outre ils ont exigé la libération immédiate et inconditionnelle des dirigeants de l'opposition politique, dénoncé la répression violente exercée par la junte à l'encontre des militants, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et de la société civile et demandé la publication des résultats électoraux authentifiés hors de toute ingérence militaire ou politique.

Le Parlement a demandé à l'Union européenne de revoir immédiatement ses accords et ses financements, de veiller à ce que les fonds de coopération ne renforcent pas la junte et d'autres structures autoritaires, et de privilégier l'aide à la société civile démocratique. Le Conseil est invité à envisager des mesures restrictives à l'encontre des responsables du coup d'État et des violations généralisées des droits de l'homme.